

## **ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**

Afférents aux opérations de l'exercice 2011  
de la Fondation européenne pour la formation

Fondation européenne pour la formation  
Viale Settimio Severo 65  
I 10133 Turin - Italie

L'ETF fait partie des agences de l'Union européenne. Elle a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne

Villa Gualino  
Viale Settimio Severo 65  
I - 10133 Turin - Italie

E-mail: [info@etf.europa.eu](mailto:info@etf.europa.eu)  
Page d'accueil: [www.etf.europa.eu](http://www.etf.europa.eu)  
T: +39.011.630.2222  
F: +39.011.630.2200

*Rapport établi par:*  
Martine Smit – Comptable  
Josefina Burgos Mateu – Comptable adjoint

# TABLE DES MATIERES

---

<b>Glossaire</b>	4
<b>I. Introduction</b>	5
<b>II. Conseil de direction et équipe de gestion</b>	6
<b>III. États financiers 2011</b>	9
1. Compte de résultat économique	9
2. État de variation des capitaux propres	10
3. Bilan	11
4. Analyse des flux de trésorerie	12
5. Compte de résultat budgétaire	13
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	14
7. Soldes bancaires	15
8. Éléments d'actif et de passif éventuels	16
<b>IV. Remarques sur les états financiers</b>	17
1. Compte de résultat économique	18
2. État de variation des capitaux propres	19
3. Bilan	19
4. Analyse des flux de trésorerie	23
5. Compte de résultat budgétaire	23
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	23
7. Éléments d'actif et de passif éventuels	24
<b>V. Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière</b>	25
1. Introduction	25
2. Utilisation des crédits	27
i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF	27
ii. Crédits liés à la réallocation de fonds reçus en 2011	32
iii. Crédits reportés de 2010 à 2011 – Subvention ETF	33
iv. Crédits affectés	35
<b>VI. Tableau des effectifs de l'ETF</b>	36
<b>Annexe I: Liste des membres du conseil de direction</b>	37

## GLOSSAIRE

Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles surviennent, plutôt qu'à leur réception ou à leur paiement effectifs, contrairement à la comptabilité de caisse.
Actif	L'actif appartient à une personne physique ou morale et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours.
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités spécifiquement déléguées.
C8/Report	Crédits reportés de droit. Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé « Reste à liquider » (RAL).
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants, contrairement à la comptabilité d'engagement.
Convention	Les conventions sont des accords passés entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
État financier	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un compte de résultat économique (équivalent à un état des profits et pertes), un bilan, un tableau des flux de trésorerie, un état de variation des capitaux propres et des remarques explicatives.
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
RAL	Reste à liquider, pour « crédits restant à liquider ».

## I. INTRODUCTION

---

### ***Base de travail***

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'ETF) présentant une utilité pour un large éventail d'utilisateurs.

Depuis cet exercice, les états financiers ont été préparés conformément aux règles de comptabilité adoptées par le comptable de la Commission européenne (ci-après la CE), qui sont fondées sur les principes de la comptabilité d'engagement en ce qui concerne le résultat économique, le bilan et les flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, consultez la section IV, «Remarques sur les états financiers». L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée.

Les politiques en matière de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

### ***Entité publiante***

Les présents états financiers concernent l'ETF, entité du secteur public instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990.

En 2008, le règlement financier révisé de l'ETF a été soumis au conseil de direction pour adoption (n° 1339/2008) et il est entré en vigueur le 10 janvier 2009.

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget opérationnel de la CE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements. L'ETF est chargée par la Commission de la gestion d'autres fonds, pour la mise en œuvre de projets d'enseignement et de formation professionnels, tels que le programme MEDA (région méditerranéenne).

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne.

## II. CONSEIL DE DIRECTION ET EQUIPE DE GESTION

---

### ***Le conseil de direction***

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, trois représentants de la Commission ainsi que trois experts sans droit de vote désignés par le Parlement européen. En outre, trois représentants des pays partenaires peuvent assister aux réunions du conseil de direction en tant qu'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la DG Éducation et Culture.

Le conseil de direction s'est réuni deux fois en 2011. Il est responsable de l'adoption du projet de programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, sous réserve de l'approbation du Parlement européen dans le contexte du budget général de l'Union européenne.

- **Réunion du 15 juin 2011 (Turin)**

#### ***Rapport d'activité annuel 2010***

L'ETF a concrétisé son programme de travail en mettant en œuvre des plans nationaux, des projets régionaux ainsi que des projets interrégionaux, conformément aux objectifs fixés dans les Perspectives à moyen terme 2010-2013. Le processus de Turin était l'élément clé du programme de travail 2011 de l'ETF. Le soutien à l'élaboration des politiques fondées sur des données probantes comprenait un examen approfondi de la coopération éducation-entreprise, qui était une demande spécifique de la DG EAC. Cet examen a été réalisé dans 28 pays (seule l'Algérie n'y a pas participé) et l'analyse a mis l'accent sur la coopération entre les entreprises et le niveau de l'EFP du secondaire ainsi que l'enseignement supérieur professionnel.

En ce qui concerne l'expertise thématique, en 2010, l'ETF a mené ses activités dans le cadre des communautés de pratique sur les systèmes et les cadres des certifications, l'enseignement du tertiaire, les indicateurs et les données pour les politiques fondées sur des données probantes, la transition entre l'école et le travail, l'emploi et le marché du travail, le développement durable et l'EFP.

Le conseil de direction a adopté le rapport d'activité annuel 2010 ainsi que l'analyse et l'évaluation du rapport d'activité annuel 2010.

#### ***États financiers de l'ETF***

Les états financiers pour 2010 ont été présentés. Ils ont été audités par la Cour des comptes et un avis préliminaire a été reçu le 31 mai 2011. Cette déclaration préliminaire signalait que, pour tous les aspects matériels, les comptes annuels de l'ETF traduisaient fidèlement sa position financière au 31 décembre 2010 et que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'année correspondaient aux dispositions de son règlement financier. L'avis rendu par la Cour sert de base à la décharge du Parlement européen. Eu égard au rapport d'activité annuel 2010, à la déclaration d'assurance obligatoire de la directrice et à l'expression de sa confiance dans les contrôles et les opérations de l'ETF, à la certification par la comptable de l'ETF des comptes annuels et à la déclaration d'assurance de la Cour des comptes, le conseil de direction a été invité à donner son avis sur les comptes financiers annuels 2010.

Le rapport de la Cour des comptes était positif et ne contenait aucune remarque sur la gestion financière et budgétaire de l'ETF en 2010.

Le conseil de direction a adopté un avis positif sur les états financiers annuels 2010 de l'ETF.

Le Parlement européen a accordé le décharge pour l'exercice 2010 le 10 mai 2012.

- **Réunion du 14 novembre 2011 (Turin)**

#### ***Programme de travail et budget***

Le conseil de direction a approuvé le programme de travail 2012 de l'ETF.

Il a également adopté le budget 2012 de l'ETF, en tenant compte du fait que les chiffres définitifs ne seront connus que lorsque le Conseil et le Parlement européen auront confirmé leur décision relative au budget général de l'UE.

Le nombre de virements entre les postes budgétaires a été assez faible en 2011 – seulement sept virements ont été effectués. La demande d'approbation s'appuie sur les économies réalisées au titre 1, en raison des coûts associés au personnel (recrutement tardif, salaires, etc.) qui seront transférés au titre 2 pour le développement de logiciels et au titre 3 pour l'étude sur la migration et l'organisation de deux événements. Le conseil de direction a adopté le budget modifié 2011 de l'ETF.

Le conseil de direction a adopté l'avant-projet d'état prévisionnel des dépenses et des recettes ainsi que les orientations générales sous-jacentes pour 2013.

L'autorité budgétaire a ensuite adopté le budget général de l'UE qui prévoit une subvention pour l'ETF inférieure d'1 % à celle inscrite dans le budget adopté par le conseil de direction. L'ETF a dûment adapté son budget en conséquence.

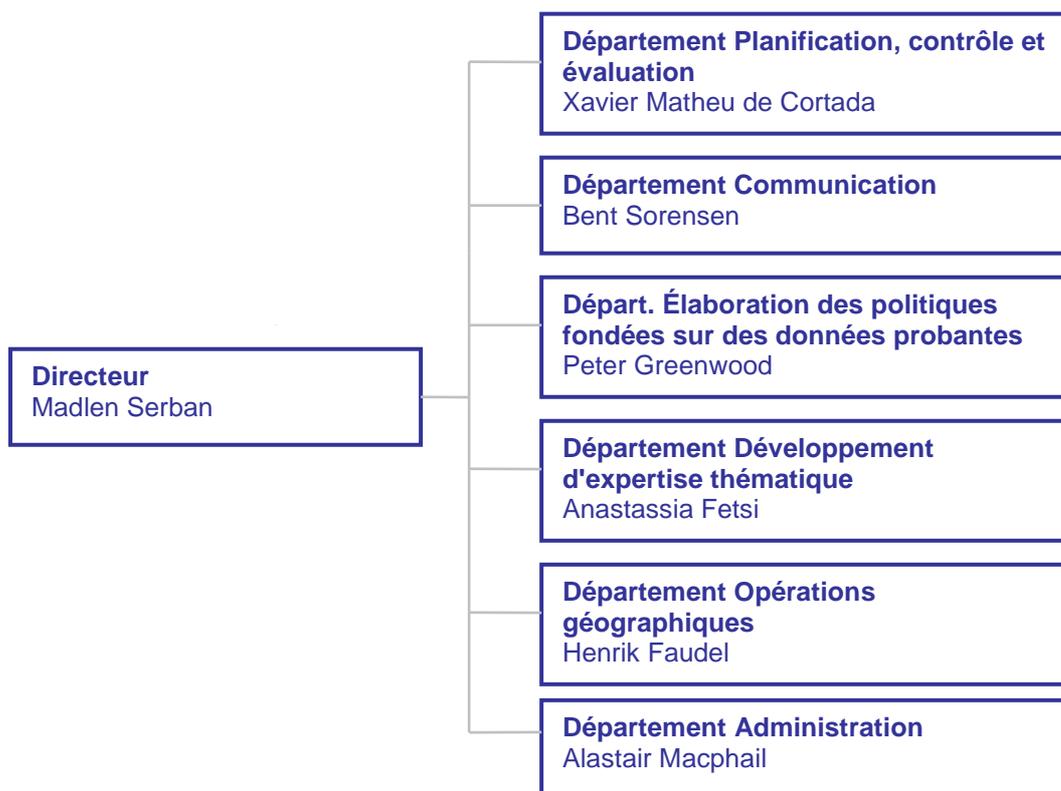
## Structure de l'ETF

La restructuration interne du département des opérations, qui a eu lieu en 2010, a été mise en œuvre en 2011.

À la base de toutes les opérations de l'ETF se trouvent le département «Planification, contrôle et évaluation», le département «Administration» et le département «Communication externe» qui fournissent un soutien technique et administratif à l'ensemble de l'organisation.

Les chefs de département respectifs, avec la directrice, forment l'équipe de gestion (EG), qui est l'organe décisionnel au sein de l'ETF.

En 2011, la structure globale se présentait de la manière suivante:



En 2011, certains changements ont été apportés à l'équipe de gestion, en raison de la restructuration interne et de la mise en œuvre du département des opérations.

Le directeur adjoint nouvellement nommé, M. Shawn Mendes, entrera en fonction en 2012.

### III. États financiers 2011

#### 1. Compte de résultat économique

	2011	2010
Recettes opérationnelles	19,794,124.37	19,538,411.72
Recettes opérationnelles - subvention CE	19,732,313.42	19,196,840.29
Recettes opérationnelles - divers	17,210.93	87,291.38
Recettes opérationnelles - ministère italien des affaires étrangères	44,600.02	52,574.40
Recettes opérationnelles - en attente d'apurement par la CE	0.00	201,705.65
<b>TOTAL DES RECETTES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>19,794,124.37</b>	<b>19,538,411.72</b>
Dépenses administratives	-14,309,446.88	-14,850,740.02
Dépenses de personnel	-12,266,116.70	-11,985,986.31
Dépenses liées aux immobilisations	-313,343.58	-302,835.88
Autres dépenses administratives	-1,729,986.60	-2,561,917.83
Dépenses opérationnelles	-5,439,759.49	-4,098,281.50
Dépenses opérationnelles - subvention CE	-5,395,168.47	-3,844,001.45
Dépenses opérationnelles - ministère italien des affaires étrangères	-44,591.02	-52,574.40
Dépenses opérationnelles - ETE-MEDA	0.00	-201,705.65
<b>TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET OPÉRATIONNELLES</b>	<b>-19,749,206.37</b>	<b>-18,949,021.52</b>
<b>EXCÉDENTS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>44,918.00</b>	<b>589,390.20</b>
Dépenses financières	-680.57	-728.17
<b>DÉFICITS PROVENANT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES</b>	<b>-680.57</b>	<b>-728.17</b>
<b>SURPLUS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>44,237.43</b>	<b>588,662.03</b>
<i>SURPLUS/(DÉFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>
<b>RESULTAT ECONOMIQUE DE L'ANNEE</b>	<b>44,237.43</b>	<b>588,662.03</b>

## 2. État de variation des capitaux propres

Capitaux	Excédents/déficits accumulés	Résultat économique de l'exercice	Capitaux (total)
<b>Bilan au 31 décembre 2010</b>	<b>333,324.90</b>	<b>588,662.03</b>	<b>921,986.93</b>
Changements des politiques de comptabilité	0.00		0.00
Autres réévaluations	0.00		0.00
Reclassements	0.00		0.00
Affectation du résultat économique 2010	588,662.03	-588,662.03	0.00
Résultat économique de l'exercice 2011		44,237.43	44,237.43
<b>Bilan au 31 décembre 2011</b>	<b>921,986.93</b>	<b>44,237.43</b>	<b>966,224.36</b>

Note: l'ETF ne possède pas de réserves

### 3. Bilans financiers au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010

ACTIFS	31/12/2011	31/12/2010	PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
<b>A. VALEURS IMMOBILISÉES</b>			<b>A. CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>			Excédents/déficits accumulés	921,986.93	333,324.90
Droits d'occupation	5,000,000.00	5,000,000.00	Résultat économique de l'exercice	44,237.43	588,662.03
Licenses de logiciels	540,762.41	500,470.89	<b>CAPITAL TOTAL</b>	<b>966,224.36</b>	<b>921,986.93</b>
Logiciels développés en interne en construction	37,815.35	0.00	<b>C. PASSIF NON COURANT</b>		
Amortissement	-3,233,798.75	-2,998,434.96	<b>Provision pour risques et frais</b>		
<b>Sous-total</b>	<b>2,344,779.01</b>	<b>2,502,035.93</b>	Affaires juridiques	500,000.00	230,000.00
<b>Immobilisations corporelles</b>			<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>500,000.00</b>	<b>230,000.00</b>
Installations et machines	4,344.00	0.00	<b>D. PASSIF COURANT</b>		
Matériel et mobilier	251,519.60	298,447.38	<b>Provision pour risques et frais</b>	<b>16,734.50</b>	<b>0.00</b>
Équipement informatique	833,374.82	1,461,328.36	<b>Dettes à court terme</b>	<b>3,478,740.79</b>	<b>3,878,121.08</b>
Autres installations	155,254.68	0.00	Créditeurs courants	713,981.11	448,338.05
Amortissement	-1,049,757.10	-1,626,287.40	Créditeurs divers	1,823.55	390,309.87
<b>Sous-total</b>	<b>194,736.00</b>	<b>133,488.34</b>	Compte de régularisation actif et passif	2,592,143.55	2,639,140.34
<b>TOTAL VALEURS IMMOBILISÉES</b>	<b>2,539,515.01</b>	<b>2,635,524.27</b>	Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	165,964.17	373,515.72
<b>B. ACTIF CIRCULANT</b>			Préfinancement reçu d'entités consolidées de la CE	4,828.41	26,817.10
<b>Stocks</b>			<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>3,495,475.29</b>	<b>3,878,121.08</b>
Publications	17,173.95	22,812.80			
<b>Sous-total</b>	<b>17,173.95</b>	<b>22,812.80</b>			
<b>Préfinancement à court terme</b>					
Préfinancement à court terme	819,212.49	516,838.07			
<b>Sous-total</b>	<b>819,212.49</b>	<b>516,838.07</b>			
<b>Créances à court terme</b>					
Créances courantes	6,126.78	57,948.06			
Créances diverses	20,591.44	237,292.23			
Recettes accumulées	0.00	14,524.92			
Autres consolidées	97,389.74	40,142.89			
<b>Sous-total</b>	<b>124,521.86</b>	<b>352,982.42</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>					
Comptes bancaires	1,461,276.34	1,501,650.45			
Règle d'avances	0.00	300.00			
<b>Sous-total</b>	<b>1,461,276.34</b>	<b>1,501,950.45</b>			
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2,422,184.64</b>	<b>2,394,583.74</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>4,961,699.65</b>	<b>5,030,108.01</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4,961,699.65</b>	<b>5,030,108.01</b>

## 4. État de la trésorerie

<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Excédents provenant des activités d'exploitation</b>	<b>44,237.43</b>	<b>588,662.03</b>
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles)	235,363.19	211,649.31
Amortissements (immobilisations corporelles)	72,342.14	76,034.62
Provisions pour risques et frais liés au personnel	286,734.50	-768,712.86
Diminution de la réduction de valeur pour les dettes douteuses	0.00	-33,839.23
Diminution du stock	5,638.85	15,151.95
Augmentation du préfinancement à court terme	-302,374.42	613,931.92
Augmentation des créances à court terme	-322,015.19	-127,116.83
Diminution des créances liées à des entités consolidées de la CE	2,660.42	-1,688.32
Diminution des dettes à court terme	-172,004.09	-973,580.97
Augmentation du passif lié à des entités consolidées de la CE	320,439.13	-125,874.12
Perte sur la vente de propriétés, d'installations et d'équipements		
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>171,021.96</b>	<b>-525,382.50</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-211,696.07	-224,327.21
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>-211,696.07</b>	<b>-224,327.21</b>
Baisse nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-40,674.11	-749,709.71
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période</b>	<b>1,501,950.45</b>	<b>2,251,660.16</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période</b>	<b>1,461,276.34</b>	<b>1,501,950.45</b>

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances, préfinancements et postes extraordinaires — uniquement pour les dettes à long terme.

En ce qui concerne les activités d'investissement, l'ETF ne perçoit pas de revenus liés aux produits d'actifs immobilisés, d'activités financières ou d'opérations de reclassification.

L'ETF n'offre pas d'avantages sociaux au personnel, mais les congés non pris sont enregistrés comme «autres dettes».

## 5. Compte de résultat budgétaire

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Recettes</b>		
Subvention de la CE	19,850,000.00	19,297,822.00
Autres bailleurs de fonds - ministère italien des affaires étrangères	4,522.81	5,571.74
Recettes diverses	85,819.28	18,298.70
<b>Total des recettes (a)</b>	<b>19,940,342.09</b>	<b>19,321,692.44</b>
<b>Dépenses</b>		
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paievements	-12,292,615.87	-13,277,182.81
Crédits reportés	-256,501.34	-171,720.82
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paievements	-1,095,008.47	-1,036,083.17
Crédits reportés	-362,737.00	-474,761.73
<i>Activités d'exploitation - Titre III du budget</i>		
Paievements	-5,873,150.71	-4,238,945.70
Crédits reportés	-5,113.86	0.00
<i>Recettes affectées - Titre IV</i>		
Paievements	-157,797.35	-223,016.27
Crédits reçus - non payés en 2011	-133,009.74	-286,284.28
<i>CE - convention ETE-MEDA - Titre V</i>		
Paievements	0.00	-201,705.65
Crédits reçus - non payés en 2011	-248,467.46	-248,467.46
<b>Total des dépenses (b)</b>	<b>-20,424,401.80</b>	<b>-20,158,167.89</b>
<b>Résultats budgétaires pour l'exercice financier (a-b)</b>	<b>-484,059.71</b>	<b>-836,475.45</b>
<b>Crédits reportés et annulés</b>	<b>66,987.93</b>	<b>55,597.92</b>
<b>Ajustement pour report à partir de l'exercice précédent de crédits disponibles au 31 décembre provenant des recettes préaffectées</b>	<b>534,751.74</b>	<b>953,971.95</b>
<b>Différences de change</b>	<b>6.62</b>	<b>-1,786.30</b>
<b>Solde du compte de résultat de l'exercice financier</b>	<b>117,686.58</b>	<b>171,308.12</b>
<b>Solde reporté de l'exercice financier précédent</b>	<b>100,981.71</b>	<b>-70,326.41</b>
<b>Remboursements à la CE</b>	<b>-100,981.71</b>	<b>0.00</b>
<b>Montant total à rembourser à la CE</b>	<b>117,686.58</b>	<b>100,981.71</b>
<b>Subvention de la Commission (recettes accumulées)</b>	<b>19,850,000.00</b>	<b>19,368,148.41</b>
<b>Montant relatif à l'exercice 2011 à rembourser à la CE</b>	<b>117,686.58</b>	<b>100,981.71</b>

## 6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique

		montant
<b>Profits économiques 2011</b>	<b>+/-</b>	<b>44,237.43</b>
<b><i>Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)</i></b>		
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-2,144,103.95
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N )	+	1,885,394.78
Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	-	117,686.58
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	+	313,343.58
Provisions	+	286,734.50
Ordres de recouvrement émis en 2011 non payés	-	-6,100.41
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	+	435,004.38
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	579,497.62
Dépenses à régulariser CE pour l'exercice 2010 sur les fonds affectés	+/-	0.00
Différences de change	+/-	6.62
<b><i>Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le résultat économique)</i></b>		
Acquisitions d'actifs	-	-211,696.07
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2011	-	-808,731.30
Ordres de recouvrement budgétaires émis et payés	-	74,708.76
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2012	-	-1,005,829.40
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	66,987.93
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	+	534,751.74
Provisions pour congé non pris	-	-17,228.11
Autres - Fonds ITF 2011	+/-	-40,077.21
Autres	+/-	13,099.11
<b>total</b>		<b>117,686.58</b>
<b>Résultat budgétaire 2011</b>		<b>117,686.58</b>
Delta non expliqué		0.00

## 7. Soldes bancaires

	31.12.2011	31.12.2010
<b>ETF</b>		
ETF euros national	0.00	12,675.78
ETF euros	804,859.67	654,436.87
ETF ministère italien des affaires étrangères	104,252.68	290,675.22
ETF régie d'avances	0.00	300.00
	<b>909,112.35</b>	<b>958,087.87</b>
<b>Convention ETE MED</b>		
ETE MED	552,163.99	543,862.58
	<b>552,163.99</b>	<b>543,862.58</b>
<b>Total</b>	<b>1,461,276.34</b>	<b>1,501,950.45</b>

Les conventions sont des accords passés entre la Commission européenne et l'ETF. Ces fonds, ainsi que les fonds provenant du ministère italien des affaires étrangères, sont de nature pluriannuelle et n'ont pas d'impact sur le résultat économique de l'ETF dans la mesure où ils sont versés aux bénéficiaires finaux ou remboursés lorsqu'ils ne sont pas distribués. Les fonds en question apparaissent dans le bilan à la rubrique Dettes à court terme. Cela vaut également pour les intérêts encaissés.

### 8. Éléments d'actif et de passif éventuels au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010

ACTIF ÉVENTUEL	31/12/2011	31/12/2010
Garanties perçues pour des préfinancements	6,000.00	6,000.00
<b>TOTAL</b>	<b>6,000.00</b>	<b>6,000.00</b>

PASSIF ÉVENTUEL	31/12/2011	31/12/2010
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	626,363.84	646,472.55
<b>TOTAL</b>	<b>626,363.84</b>	<b>646,472.55</b>

## IV. REMARQUES SUR LES ETATS FINANCIERS

---

### ***Règles et principes comptables***

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 10 janvier 2009 et complété par les modalités d'application adoptées le 15 avril 2011.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités;
- (b) la prudence;
- (c) la permanence des méthodes comptables;
- (d) la comparabilité des informations;
- (e) l'importance relative;
- (f) la non-compensation;
- (g) la prééminence du fond sur la forme;
- (h) la comptabilité d'exercice.

Les règles de comptabilité de l'ETF sont celles appliquées par la CE. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'International Federation of Accountants (IFAC).

Dans la comptabilité d'exercice, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et plus seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

### ***Conversion en euros***

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Un nombre limité d'opérations sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel de l'Union européenne et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

### ***Éléments des états financiers***

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Compte de résultat économique;
2. État de variation des capitaux propres;
3. Bilan;
4. Analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire;
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique;
7. Soldes bancaires;
8. Éléments d'actif et de passif éventuels.

## 1. COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE

Le compte de résultat économique est l'équivalent d'un «compte des profits et pertes». Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée par les résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

### ***Recettes d'exploitation***

Les recettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises, à savoir, concernant la subvention de la Commission, au moment de l'adoption du budget annuel. S'agissant des autres financements CE, l'ETF est en train d'adopter la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la Commission  
Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission d'un montant de 19 850 000,00 EUR, moins le montant à rembourser, soit 117 686,58 EUR (Compte de résultat budgétaire), ce qui donne un total de 19 732 313,42 EUR.
- Par addition des recettes diverses accumulées d'un montant total de 16 579,32 EUR et 631,61 EUR au titre des différences de change, on obtient un total de recettes diverses s'élevant à 17 210,93 EUR.
- La subvention de la Commission est répartie entre les titres 1 & 2 (15 03 27 01) et le titre 3 (15 03 27 02)
- Autres recettes d'exploitation  
En 2011, le ministre italien des Affaires étrangères a approuvé la réutilisation d'intérêts encaissés pour un montant de 4 522,81 EUR. Cependant, pour donner une présentation plus réaliste et conforme aux principes de la comptabilité d'engagement, la seule recette qui a été introduite dans les comptes a été le montant des paiements approuvés au titre des fonds reçus. Le montant restant est inclus dans les passifs en tant que «Compte de régularisation actif et passif». Ce type de financement est désigné sous le terme «fonds affectés» ou «recettes affectées». Un montant de 44 600,02 EUR a été introduit comme recette à ce poste et correspond au montant approuvé pour les paiements liés aux fonds reçus au cours des exercices 2009 et 2010.

### ***Dépenses administratives et opérationnelles***

Au sens du calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels s'ajoutent les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable avant le 31 décembre 2011.

Le report des crédits est généralement limité au seul exercice suivant, sauf en ce qui concerne les recettes affectées. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de l'accord y afférent.

Le report est de droit lorsqu'il correspond à un engagement juridiquement contraignant restant à payer; dans tous les autres cas, il est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières, ainsi qu'en paiements liés aux recettes affectées.

Les dépenses administratives englobent 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel qui n'ont pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.

Les dépenses opérationnelles sont dans l'ensemble liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires, les intérêts pour retard de paiement et les arrondis.

## 2. État de variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres comprend seulement le résultat économique de l'exercice.

## 3. Bilan

Le bilan est une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour l'ETF, cette date est le 31 décembre 2011.

### **Actif**

#### **Actif immobilisé**

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement de 1 EUR.

À partir de 2010, la règle de comptabilité n°6 est devenue applicable totalement avec la fin de la période de dérogation concernant la capitalisation des actifs incorporels générés en interne. Le niveau de matérialisation pour un actif était situé à 500 000 EUR, mais depuis 2011, il est fixé à 100 000 EUR. Ce niveau réduit de matérialisation a donc été appliqué à partir de 2011 aux logiciels nouvellement générés en interne dont le développement a commencé en 2011. À tout autre logiciel généré en interne dont le développement a commencé avant 2011 sera cependant appliqué le niveau de matérialisation précédent, plus élevé.

En 2011, l'application suivante a été considérée comme étant des logiciels développés en interne: Allegro, pour lequel, la durée de vie étant estimée à 4 ans, le pourcentage d'amortissement s'élève respectivement à 25 %. L'amortissement sera calculé uniquement quand le logiciel sera donné d'utiliser.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur à 420 EUR et qui sont évalués à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat.

La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est comptabilisé parmi les dépenses. L'amortissement a une influence sur le résultat de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous. En 2011, l'ETF a

commencé à utiliser le module ABAC Assets, ce qui a entraîné certains reclassements pour divers postes. Avant la mise en œuvre du module ABAC Assets, l'ETF a réalisé une grande opération de déclassement, afin de partir d'un module aussi vierge que possible.

## Immobilisations incorporelles

	Droits d'occupation des locaux	Logiciels développés en interne en construction	Licences de logiciels	Total
<b>A. Prix d'achat:</b>				
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	5,000,000.00		500,470.89	5,500,470.89
Changements durant l'exercice:				
• Additions		37,815.35	40,291.52	78,106.87
• Retraits				0.00
• Correction sur la valeur du solde				0.00
Fin de l'exercice:	5,000,000.00	37,815.35	540,762.41	5,578,577.76
<b>B. Amortissement</b>				
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	2,666,666.67		331,768.29	2,998,434.96
Changements durant l'exercice:				
• Additions	166,666.67		68,696.52	235,363.19
• Retraits				0.00
• Correction sur la valeur du solde			0.60	0.60
Fin de l'exercice:	2,833,333.34	0.00	400,465.41	3,233,798.75
<b>Valeur nette (A + B)</b>	<b>2,166,666.66</b>	<b>37,815.35</b>	<b>140,297.00</b>	<b>2,344,779.01</b>

## Immobilisations corporelles

	Installations et machines	Installations, machines et meubles	Équipement informatique	Autres installations	Total
<b>A. Prix d'achat:</b>					
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2011		298,447.38	1,461,328.36		1,759,775.74
Changements durant l'exercice:					
• Reclassements	4,344.00	-138,073.38	-21,525.30	155,254.68	-159,598.68
• Additions		99,288.00	34,301.20		133,589.20
• Retraits		-8,142.40	-640,729.44		-648,871.84
• Correction sur la valeur du solde					0.00
Fin de l'exercice:	4,344.00	251,519.60	833,374.82	155,254.68	1,084,894.42
<b>B. Amortissement</b>					
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2011		-250,544.93	-1,375,742.47		-1,626,287.40
Changements durant l'exercice:					
• Reclassements	-4,179.00	130,078.77	17,185.91	-143,085.68	147,264.68
• Additions	-165.00	-17,246.00	-47,267.20	-2,815.00	-64,513.20
• Retraits		8,142.40	640,729.44		648,871.84
• Reprises			-346.50		
• Correction sur la valeur du solde		-4,501.84			-4,501.84
Fin de l'exercice:	-4,344.00	-134,071.60	-765,440.82	-145,900.68	-1,049,757.10
<b>Valeur nette (A + B)</b>	<b>0.00</b>	<b>117,448.00</b>	<b>67,934.00</b>	<b>9,354.00</b>	<b>194,736.00</b>

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25 %
Autres installations	25 %
Installations et machines	12,5 %
Installations, machines et mobilier	10 %

## **Stocks**

Les publications sont enregistrées dans les stocks de l'ETF et non dans les «coûts». Bien que la valeur commerciale des publications soit nulle, leur valeur de remplacement est estimée à 17 173,95 EUR. Le nombre de publications en stock est légèrement inférieur à celui de l'an dernier du fait que l'ETF a continué de privilégier le téléchargement des publications disponibles en ligne par rapport aux versions papier.

### **Préfinancement à court terme**

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur.

### **Créances à court terme**

À la rubrique «créances à court terme», figurent les montants que doivent les clients et d'autres débiteurs, les avances versées au titre des missions en cours, les dépenses reportées et les créances sur des entités consolidées.

### **Comptes de trésorerie**

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés aux banques et les intérêts reçus en janvier 2012 concernant 2011. Par rapport à l'exercice précédent, l'on constate une réduction due au nombre élevé de paiements exécutés.

## **Passif**

### **Capital**

Le capital se compose des bénéfices/déficits accumulés des années précédentes auxquels s'ajoute le résultat économique de l'exercice (voir aussi le tableau 2, État de variation des capitaux propres.)

### **Provision pour risques et charges**

Sous cette rubrique figurent les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2011, la provision globale concernant des affaires juridiques en instance affiche une forte hausse, compte tenu du fait qu'une affaire juridique initialement clôturée a été à nouveau portée devant la Cour.

En 2011, une provision à court terme a également été introduite pour l'adaptation des salaires refusée en 2011. Cette décision ne correspond pas aux modalités de la «méthode» définies dans le statut des fonctionnaires. Entre-temps, le collège a introduit un recours en annulation devant la Cour de justice de l'Union européenne, contre la décision du Conseil. Il est probable que l'ajustement salarial de 1,7 % initialement refusé doive, en fin de compte, être payé au personnel. Pour l'ETF, le montant est plutôt faible, étant donné que le facteur de pondération a en même temps été abaissé.

Bien que le siège actuel de l'ETF soit incertain, aucune disposition relative à un éventuel déménagement n'a été prise. L'ETF possédant le droit d'occuper les locaux de la Villa Gualino, une éventuelle rupture de ce contrat pourrait avoir des conséquences financières.

### **Dettes à court terme**

Sont repris comme charges à payer les montants dus aux créanciers pour les biens livrés ou les services fournis et les préfinancements restant à liquider, en provenance de la CE ou d'autres institutions européennes. Les principaux facteurs ayant contribué à la réduction globale des dettes à court terme sont détaillés ci-dessous:

Les diverses dettes courantes d'un montant de 4 026 556,12 EUR sont liées principalement aux dépenses accumulées estimées concernant les crédits à reporter à 2012 et aux dépenses accumulées estimées concernant les préfinancements versés par l'ETF aux contractants. Une hausse est enregistrée par rapport à 2010. Le montant est ventilé comme suit:

Description - Charges à payer	Montant
Fonds fiduciaire italien - intérêts perçus en 2011	2,805.14
Reports ITF à 2012	133,009.74
ETE MEDA - fonds non utilisés et intérêts perçus	552,163.99
Crediteurs	573,808.57
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1,261,787.44</b>
Description - Divers à payer	Montant
Remboursements reçus - Paiements retournés en banque	1,823.55
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1,823.55</b>
Description - Autres dettes	Montant
Congés non pris en 2011	254,410.94
Charges à payer sur les préfinancements payés en 2011	785,789.30
Charges à payer sur les reports 2011	1,551,952.31
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2,592,152.55</b>
Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	165,964.17
Autres charges à payer auprès d'entités consolidées de l'UE	4,828.41
<b>TOTAL</b>	<b>4,026,556.12</b>

Les dettes courantes d'un montant de 1 261 787,44 EUR sont ventilées de la manière suivante: 573 808,57 EUR pour les créanciers en attente en 2011 et 133 009,74 EUR pour les fonds en attente d'être reçus du ministère italien des affaires étrangères, composés de montants non engagés et d'engagements reportés. Le montant de 2 805,14 EUR représente les intérêts encaissés en 2011 sur les fonds reçus du ministère italien des Affaires étrangères. Les 552 163,99 EUR correspondent au montant non dépensé ajouté au montant cumulé d'intérêts encaissés pour la convention ETE MEDA. Cette convention est close et l'ETF a reçu mi-décembre 2011 des notes de débit pour rembourser ce montant à la CE.

Les dettes diverses représentent 1 823,55 EUR et correspondent aux remboursements reçus et aux paiements retournés sur le compte bancaire.

Sous la rubrique «autres dettes» sont classées les charges à payer relatives aux préfinancements payés et les montants à reporter à 2012. On observe une baisse par rapport à 2010 compte tenu du fait que l'ETF a réussi à payer jusqu'à 97,00 % des crédits de paiement reçus, se traduisant par une baisse reportée. Sont également classés à la rubrique «autres dettes» les congés non pris en 2011, qui sont légèrement en baisse.

Par rapport à 2010, on observe une réduction dans les préfinancements reçus d'entités consolidées de la CE. Dans le contexte de la subvention habituelle de la CE, l'ETF a réussi à payer 97,00 % des crédits de paiement disponibles et doit retourner un total de 117 686,58 EUR à la CE.

La convention ETE MEDA a été liquidée par la CE. Toutefois, les notes de débit n'ont été reçues qu'au cours de la seconde moitié de décembre. C'est pourquoi, dans le bilan, la convention ETE MEDA est passée des préfinancements reçus aux dettes courantes.

Les intérêts acquis à retourner à la CE ont augmenté.

Description de la convention	DG ou Service de la CE	Montant	Statut/commentaires
Subvention ETF - intérêts à recouvrer	DG EAC	48,277.59	Intérêts perçus en 2011
Subvention de la CE	DG EAC	117,686.58	Résultats 2011
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>165,964.17</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>165,964.17</b>	

Les montants dus à la CE connus et confirmés par certaines entités figurent au chapitre «Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE». Le montant total concerné représente 4 828,41 EUR et il est associé aux services fournis par d'autres services de la CE et d'autres agences.

#### **4. Analyse des flux de trésorerie**

L'analyse des flux de trésorerie représente les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. L'on constate une nouvelle réduction des flux de trésorerie en raison du nombre élevé de paiements exécutés.

#### **5. Compte de résultat budgétaire**

Le résultat budgétaire de 2011 représente la différence entre:

- les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et,
- les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.

Cette différence est augmentée ou réduite par:

- le solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier;
- les résultats des années précédentes remboursés à la CE.

#### **6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique**

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre bilan économique et bilan budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2011 et le résultat économique accumulé de 2011.

#### **7. Éléments d'actif et de passif éventuels**

Les éléments d'actif et de passif éventuels figurent séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. Au chapitre des éléments d'actif éventuels, l'ETF a enregistré les garanties bancaires reçues pour les préfinancements payés. Au chapitre des éléments de passif éventuels, l'ETF a enregistré les RAL reconnus – Engagements de paiement sur crédits en souffrance.

## V. REMARQUES SUR L'EXECUTION DU BUDGET ET LA GESTION FINANCIERE

---

### 1. Introduction

#### *Principes budgétaires*

Les principes budgétaires adoptés par l'ETF sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 10 janvier 2009 et complété par les modalités d'application adoptées le 15 avril 2011. L'établissement et l'exécution du budget de la Fondation respectent les principes suivants:

- a) Unité et vérité budgétaire
- b) Annualité
- c) Équilibre
- d) Unité de compte
- e) Universalité
- f) Spécialité
- g) Bonne gestion financière
- h) Transparence

#### *Structure du budget*

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est donc divisé en cinq titres dont chacun se divise en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la Commission européenne pour les titres 1, 2 et 3. Les titres 1 et 2 concernent les dépenses administratives tandis que le titre 3 est réservé aux dépenses opérationnelles.

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

Les titres 4 et 5 concernent les budgets des fonds ou recettes affectés, associés à des contrats ou conventions particuliers conclus avec la CE et d'autres bailleurs de fonds. Ils se définissent de la manière suivante:

- Le titre 4 représente la coopération avec d'autres organisations. À l'heure actuelle, il ne comprend que les contributions du ministère italien des affaires étrangères.
- Le titre 5 représente la convention ETE-MEDA de la Commission européenne.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

Les montants «reportés» concernent des engagements légaux conclus durant l'exercice, mais non payés.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes placées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2011 et des engagements (en partie) reportés sur 2012.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2011 sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

### ***Exécution du budget de l'ETF en 2011***

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2011, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2011 et associés au budget 2011, mais également sur ceux exécutés en 2011 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

## 2. Utilisation des crédits

### i. Crédits de l'exercice courant

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2011	Engagements 2011		Total des crédits d'engagement reportés à 2012	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits de paiement finaux disponibles en 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2010	Montant total des paiements exécutés en 2011		Crédits de paiement reportés à 2012
1100	Traitements de base	7,100,500.00	231,427.00	7,331,927.00	7,331,926.04	100.00 %	0.00	7,100,500.00	231,427.00	7,331,927.00	7,331,926.04	0.00	7,331,926.04	100.00%	0.00
1101	Allocations familiales	865,000.00	1,520.00	866,520.00	866,519.94	100.00 %	0.00	865,000.00	1,520.00	866,520.00	866,519.94	0.00	866,519.94	100.00%	0.00
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	945,000.00	19,185.00	964,185.00	964,184.27	100.00 %	0.00	945,000.00	19,185.00	964,185.00	964,184.27	0.00	964,184.27	100.00%	0.00
1110	Agent contractuel	1,545,000.00	-53,198.00	1,491,802.00	1,491,801.39	100.00 %	0.00	1,545,000.00	-53,198.00	1,491,802.00	1,491,801.39	0.00	1,491,801.39	100.00%	0.00
1112	Personnel local	120,000.00	-12,000.00	108,000.00	108,000.00	100.00 %	280.00	120,000.00	-12,000.00	108,000.00	107,720.00	0.00	107,720.00	99.74%	280.00
1130	Assurance maladie	246,000.00	9,072.00	255,072.00	255,071.53	100.00 %	0.00	246,000.00	9,072.00	255,072.00	255,071.53	0.00	255,071.53	100.00%	0.00
1131	Assurance accidents et maladie professionnelle	52,000.00	981.00	52,981.00	52,980.99	100.00 %	0.00	52,000.00	981.00	52,981.00	52,980.99	0.00	52,980.99	100.00%	0.00
1132	Assurance chômage pour les agents temporaires	96,000.00	4,212.00	100,212.00	100,211.92	100.00 %	0.00	96,000.00	4,212.00	100,212.00	100,211.92	0.00	100,211.92	100.00%	0.00
1140	Allocations de naissance et décès	600.00	-5.07	594.93	594.93	100.00 %	0.00	600.00	-5.07	594.93	594.93	0.00	594.93	100.00%	0.00
1141	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	150,000.00	13,050.30	163,050.30	163,050.07	100.00 %	0.00	150,000.00	13,050.30	163,050.30	163,050.07	0.00	163,050.07	100.00%	0.00
1147	Indemnités pour service continu ou par équipes et pour garde sur le site et/ou à domicile	0.00	98.57	98.57	98.57	100.00 %	0.00	0.00	98.57	98.57	98.57	0.00	98.57	100.00%	0.00
1172	Frais d'organisation de stages à la Fondation	9,000.00	6,865.49	15,865.49	15,865.49	100.00 %	0.00	9,000.00	6,865.49	15,865.49	15,865.49	0.00	15,865.49	100.00%	0.00
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	223,000.00	7,000.00	230,000.00	227,564.39	98.94%	60,018.92	223,000.00	7,000.00	230,000.00	167,545.47	0.00	167,545.47	72.85%	60,018.92
1180	Frais divers de recrutement	29,000.00	35,496.34	64,496.34	64,496.30	100.00 %	27,500.86	29,000.00	35,496.34	64,496.34	36,995.44	0.00	36,995.44	57.36%	27,500.86

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2011	Engagements 2011		Total des crédits d'engagement reportés à 2012	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits de paiement finaux disponibles en 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2010	Montant total des paiements exécutés en 2011		Crédits de paiement reportés à 2012
1181	Frais de voyage (début et fin de contrat)	5,000.00	-3,691.34	1,308.66	1,308.66	100.00 %	0.00	5,000.00	-3,691.34	1,308.66	1,308.66	0.00	1,308.66	100.00%	0.00
1182	Indemnités d'installation	74,000.00	-2,544.00	71,456.00	71,455.06	100.00 %	0.00	74,000.00	-2,544.00	71,456.00	71,455.06	0.00	71,455.06	100.00%	0.00
1183	Frais de déménagement	74,000.00	-69,642.51	4,357.49	4,357.49	100.00 %	0.00	74,000.00	-69,642.51	4,357.49	4,357.49	0.00	4,357.49	100.00%	0.00
1184	Indemnités journalières temporaires	45,000.00	-30,500.00	14,500.00	13,890.21	95.79%	0.00	45,000.00	-30,500.00	14,500.00	13,890.21	0.00	13,890.21	95.79%	0.00
1190	Coefficients correcteurs	840,000.00	-	375,145.00	375,144.94	100.00 %	0.00	840,000.00	-	375,145.00	375,144.94	0.00	375,144.94	100.00%	0.00
1191	Adaptation salariale	110,000.00	-	0.00	0.00	0.00%	0.00	110,000.00	-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 11 - Personnel en activité</b>	<b>12,529,100.00</b>	<b>-</b>	<b>12,111,571.78</b>	<b>12,108,522.19</b>	<b>99.97%</b>	<b>87,799.78</b>	<b>12,529,100.00</b>	<b>-</b>	<b>12,111,571.78</b>	<b>12,020,722.41</b>	<b>0.00</b>	<b>12,020,722.41</b>	<b>99.25%</b>	<b>87,799.78</b>
1300	Frais de missions et de déplacement	100,000.00	31,000.00	131,000.00	131,000.00	100.00 %	46,873.36	100,000.00	31,000.00	131,000.00	84,126.64	0.00	84,126.64	64.22%	46,873.36
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 13 - Missions et déplacements</b>	<b>100,000.00</b>	<b>31,000.00</b>	<b>131,000.00</b>	<b>131,000.00</b>	<b>100.00 %</b>	<b>46,873.36</b>	<b>100,000.00</b>	<b>31,000.00</b>	<b>131,000.00</b>	<b>84,126.64</b>	<b>0.00</b>	<b>84,126.64</b>	<b>64.22%</b>	<b>46,873.36</b>
1430	Service médical	27,000.00	-1,500.00	25,500.00	25,500.00	100.00 %	17,275.69	27,000.00	-1,500.00	25,500.00	8,224.31	0.00	8,224.31	32.25%	17,275.69
1440	Formation interne	102,000.00	19,331.00	121,331.00	119,529.99	98.52%	46,141.00	102,000.00	19,331.00	121,331.00	73,388.99	0.00	73,388.99	60.49%	46,141.00
1490	Autres Interventions	2,230.00	800.00	3,030.00	3,030.00	100.00 %	2,355.44	2,230.00	800.00	3,030.00	674.56	0.00	674.56	22.26%	2,355.44
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 14 - Infrastructure à caractère socio-médical</b>	<b>131,230.00</b>	<b>18,631.00</b>	<b>149,861.00</b>	<b>148,059.99</b>	<b>98.80%</b>	<b>65,772.13</b>	<b>131,230.00</b>	<b>18,631.00</b>	<b>149,861.00</b>	<b>82,287.86</b>	<b>0.00</b>	<b>82,287.86</b>	<b>54.91%</b>	<b>65,772.13</b>
1520	Experts nationaux détachés	125,000.00	-32,649.06	92,350.94	92,350.94	100.00 %	0.00	125,000.00	-32,649.06	92,350.94	92,350.94	0.00	92,350.94	100.00%	0.00
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 15 - Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public</b>	<b>125,000.00</b>	<b>-32,649.06</b>	<b>92,350.94</b>	<b>92,350.94</b>	<b>100.00 %</b>	<b>0.00</b>	<b>125,000.00</b>	<b>-32,649.06</b>	<b>92,350.94</b>	<b>92,350.94</b>	<b>0.00</b>	<b>92,350.94</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>
1700	Frais de représentation	12,000.00	3,500.00	15,500.00	15,500.00	100.00 %	4,153.20	12,000.00	3,500.00	15,500.00	11,346.80	0.00	11,346.80	73.21%	4,153.20
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 17 - Frais de représentation</b>	<b>12,000.00</b>	<b>3,500.00</b>	<b>15,500.00</b>	<b>15,500.00</b>	<b>100.00 %</b>	<b>4,153.20</b>	<b>12,000.00</b>	<b>3,500.00</b>	<b>15,500.00</b>	<b>11,346.80</b>	<b>0.00</b>	<b>11,346.80</b>	<b>73.21%</b>	<b>4,153.20</b>
<b>Sous-total</b>	<b>Titre 1 - DÉPENSES concernant les personnes liées à la fondation</b>	<b>12,897,330.00</b>	<b>-</b>	<b>12,500,283.72</b>	<b>12,495,433.12</b>	<b>99.96%</b>	<b>204,598.47</b>	<b>12,897,330.00</b>	<b>-</b>	<b>12,500,283.72</b>	<b>12,290,834.65</b>	<b>0.00</b>	<b>12,290,834.65</b>	<b>98.32%</b>	<b>204,598.47</b>

Crédits d'engagement								Crédits de paiement							
Poste	Description	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2011	Engagements 2011		Total des crédits d'engagement reportés à 2012	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits de paiement finaux disponibles en 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2010	Montant total des paiements exécutés en 2011		Crédits de paiement reportés à 2012
2000	Location	9,251.00	-1,090.40	8,160.60	8,160.60	100.00 %	2,290.00	9,251.00	-1,090.40	8,160.60	5,870.60	0.00	5,870.60	71.94%	2,290.00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	120,000.00	-14,800.00	105,200.00	104,400.00	99.24%	13,367.74	120,000.00	-14,800.00	105,200.00	91,032.26	0.00	91,032.26	86.53%	13,367.74
2030	Nettoyage et entretien	213,350.00	-41,377.74	171,972.26	167,346.85	97.31%	20,131.09	213,350.00	-41,377.74	171,972.26	147,215.76	0.00	147,215.76	85.60%	20,131.09
2040	Aménagement des locaux	0.00	7,725.00	7,725.00	3,527.54	45.66%	2,715.73	0.00	7,725.00	7,725.00	811.81	0.00	811.81	10.51%	2,715.73
2050	Sécurité et surveillance	103,217.00	-1,006.03	102,210.97	102,107.78	99.90%	26,443.44	103,217.00	-1,006.03	102,210.97	75,664.34	0.00	75,664.34	74.03%	26,443.44
2090	Autres dépenses immobilières (y compris frais d'assurance et d'administration)	94,000.00	-13,002.10	80,997.90	79,532.90	98.19%	2,839.18	94,000.00	-13,002.10	80,997.90	76,693.72	0.00	76,693.72	94.69%	2,839.18
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 20 - Investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires</b>	<b>539,818.00</b>	<b>-63,551.27</b>	<b>476,266.73</b>	<b>465,075.67</b>	<b>97.65%</b>	<b>67,787.18</b>	<b>539,818.00</b>	<b>-63,551.27</b>	<b>476,266.73</b>	<b>397,288.49</b>	<b>0.00</b>	<b>397,288.49</b>	<b>83.42%</b>	<b>67,787.18</b>
2100	Matériel TIC	102,812.00	33,540.67	136,352.67	136,346.57	100.00 %	97,459.07	102,812.00	33,540.67	136,352.67	38,887.50	0.00	38,887.50	28.52%	97,459.07
2101	Développement et achat de logiciels	222,278.00	33,694.07	255,972.07	251,512.74	98.26%	78,025.57	222,278.00	33,694.07	255,972.07	173,487.17	0.00	173,487.17	67.78%	78,025.57
2103	Coûts des télécoms	182,580.00	-21,236.00	161,344.00	161,344.00	100.00 %	44,239.76	182,580.00	-21,236.00	161,344.00	117,104.24	0.00	117,104.24	72.58%	44,239.76
2105	Coût des équipements de télécommunication	77,000.00	45,942.10	122,942.10	122,942.10	100.00 %	0.00	77,000.00	45,942.10	122,942.10	122,493.30	0.00	122,493.30	99.63%	448.80
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 21 - Technologies de l'information et des communications</b>	<b>584,670.00</b>	<b>91,940.84</b>	<b>676,610.84</b>	<b>672,145.41</b>	<b>99.34%</b>	<b>220,173.20</b>	<b>584,670.00</b>	<b>91,940.84</b>	<b>676,610.84</b>	<b>451,972.21</b>	<b>0.00</b>	<b>451,972.21</b>	<b>2.69</b>	<b>220,173.20</b>
2200	Achat installations techniques et matériel bureautique	23,032.00	3,901.43	26,933.43	26,933.43	100.00 %	4,515.96	23,032.00	3,901.43	26,933.43	22,417.47	0.00	22,417.47	83.23%	4,515.96
2210	Achat mobilier	25,000.00	3,000.00	28,000.00	27,860.81	99.50%	3,020.81	25,000.00	3,000.00	28,000.00	24,840.00	0.00	24,840.00	88.71%	3,020.81
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 22 - Biens meubles et frais accessoires</b>	<b>48,032.00</b>	<b>6,901.43</b>	<b>54,933.43</b>	<b>54,794.24</b>	<b>99.75%</b>	<b>7,536.77</b>	<b>48,032.00</b>	<b>6,901.43</b>	<b>54,933.43</b>	<b>47,257.47</b>	<b>0.00</b>	<b>47,257.47</b>	<b>86.03%</b>	<b>7,536.77</b>
2300	Papeterie et fourniture de bureaux	47,000.00	10,000.00	57,000.00	56,115.80	98.45%	20,219.90	47,000.00	10,000.00	57,000.00	35,895.90	0.00	35,895.90	62.98%	20,219.90
2320	Diverses dépenses financières	2,000.00	0.00	2,000.00	350.00	17.50%	350.00	2,000.00	0.00	2,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	350.00
2330	Frais de contentieux	30,000.00	0.00	30,000.00	30,000.00	100.00 %	549.83	30,000.00	0.00	30,000.00	29,450.17	0.00	29,450.17	98.17%	549.83

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2011	Engagements 2011		Total des crédits d'engagement reportés à 2012	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits de paiement finaux disponibles en 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2010	Montant total des paiements exécutés en 2011		Crédits de paiement reportés à 2012
2350	Assurances diverses	15,950.00	0.00	15,950.00	11,012.56	69.04%	698.87	15,950.00	0.00	15,950.00	10,313.69	0.00	10,313.69	64.66%	698.87
2355	Menues dépenses	3,000.00	0.00	3,000.00	2,000.00	66.67%	1,500.00	3,000.00	0.00	3,000.00	500.00	0.00	500.00	16.67%	1,500.00
2360	Publications au journal officiel	5,000.00	0.00	5,000.00	5,000.00	100.00%	3,882.90	5,000.00	0.00	5,000.00	1,117.10	0.00	1,117.10	22.34%	3,882.90
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 23 - Dépenses courantes de fonctionnement administratif</b>	<b>102,950.00</b>	<b>10,000.00</b>	<b>112,950.00</b>	<b>104,478.36</b>	<b>92.50%</b>	<b>27,201.50</b>	<b>102,950.00</b>	<b>10,000.00</b>	<b>112,950.00</b>	<b>77,276.86</b>	<b>0.00</b>	<b>77,276.86</b>	<b>68.42%</b>	<b>27,201.50</b>
2400	Correspondance et frais de port	35,200.00	-3,797.00	31,403.00	26,726.15	85.11%	9,962.41	35,200.00	-3,797.00	31,403.00	16,763.74	0.00	16,763.74	53.38%	9,962.41
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 24 - Affranchissement et télécommunications</b>	<b>35,200.00</b>	<b>-3,797.00</b>	<b>31,403.00</b>	<b>26,726.15</b>	<b>85.11%</b>	<b>9,962.41</b>	<b>35,200.00</b>	<b>-3,797.00</b>	<b>31,403.00</b>	<b>16,763.74</b>	<b>0.00</b>	<b>16,763.74</b>	<b>53.38%</b>	<b>9,962.41</b>
2500	Frais de réunion du conseil de direction	120,000.00	-10,000.00	110,000.00	110,000.00	100.00%	8,674.85	120,000.00	-10,000.00	110,000.00	101,325.15	0.00	101,325.15	92.11%	8,674.85
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 25 - Frais de réunion et de convocation</b>	<b>120,000.00</b>	<b>-10,000.00</b>	<b>110,000.00</b>	<b>110,000.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>8,674.85</b>	<b>120,000.00</b>	<b>-10,000.00</b>	<b>110,000.00</b>	<b>101,325.15</b>	<b>0.00</b>	<b>101,325.15</b>	<b>92.11%</b>	<b>8,674.85</b>
<b>Sous-total</b>	<b>Titre 2 - Immeuble, matériel et frais divers de fonctionnement</b>	<b>1,430,670.00</b>	<b>31,494.00</b>	<b>1,462,164.00</b>	<b>1,433,219.83</b>	<b>98.02%</b>	<b>341,335.910.</b>	<b>1,430,670.00</b>	<b>31,494.00</b>	<b>1,462,164.00</b>	<b>1,091,883.92</b>	<b>0.00</b>	<b>1,091,883.92</b>	<b>74.68%</b>	<b>341,335.91</b>
3000	Achat de publications et d'abonnements opérationnels	28,500.00	0.00	28,500.00	26,600.00	93.33%	7,932.78	28,500.00	-8,465.47	20,034.53	18,667.22	1,367.31	20,034.53	100.00%	0.00
3010	Publications générales - Unité Communication externe	729,000.00	209,000.00	938,000.00	937,864.00	99.99%	128,145.25	729,000.00	328,278.00	1,057,278.00	809,718.75	239,609.95	1,049,328.70	99.25%	0.00
3030	Associations professionnelles et frais de participation	5,000.00	0.00	5,000.00	2,516.69	50.33%	0.00	5,000.00	-2,483.31	2,516.69	2,516.69	0.00	2,516.69	100.00%	0.00
3040	Frais de traduction - Subvention ETF	255,000.00	10,000.00	265,000.00	265,000.00	100.00%	17,078.50	255,000.00	14,706.72	269,706.72	247,921.50	21,785.22	269,706.72	100.00%	0.00
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 30 - Dépenses opérationnelles</b>	<b>1,017,500.00</b>	<b>219,000.00</b>	<b>1,236,500.00</b>	<b>1,231,980.69</b>	<b>99.63%</b>	<b>153,156.53</b>	<b>1,017,500.00</b>	<b>332,035.94</b>	<b>1,349,535.94</b>	<b>1,078,824.16</b>	<b>262,762.48</b>	<b>1,341,586.64</b>	<b>99.41%</b>	<b>0.00</b>
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	333,000.00	-46,685.00	286,315.00	278,054.26	97.11%	82,689.78	333,000.00	11,856.32	344,856.32	195,364.48	149,491.74	344,856.22	100.00%	0.00
3150	ENP - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de	1,312,000.00	259,357.55	1,571,357.55	1,565,262.28	99.61%	696,778.52	1,194,000.00	173,738.23	1,367,738.23	868,483.76	499,254.47	1,367,738.23	100.00%	0.00

Crédits d'engagement								Crédits de paiement							
Poste	Description	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2011	Engagements 2011		Total des crédits d'engagement reportés à 2012	Budget initial 2011	Transferts 2011	Crédits de paiement finaux disponibles en 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2011	Paiements exécutés en 2011 en lien avec des engagements 2010	Montant total des paiements exécutés en 2011		Crédits de paiement reportés à 2012
	voisinage														
3160	IPA - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	1,137,000.00	-27,695.62	1,109,304.38	1,100,296.72	99.19%	444,539.28	1,072,000.00	109,211.01	962,788.99	655,757.44	307,031.55	962,788.99	100.00%	0.00
3170	DCI - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	373,000.00	37,038.00	410,038.00	409,068.39	99.76%	151,097.69	373,000.00	42,630.45	415,630.45	257,970.70	157,659.75	415,630.45	100.00%	0.00
3180	ILP - Innovation & Apprentissage	910,000.00	151,733.00	758,267.00	757,965.43	99.96%	416,371.97	660,000.00	-67,302.00	592,698.00	341,593.46	251,100.33	592,693.79	100.00%	0.00
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 31 - Actions prioritaires: activités du programme de travail</b>	<b>4,065,000.00</b>	<b>70,281.93</b>	<b>4,135,281.93</b>	<b>4,110,647.08</b>	<b>99.40%</b>	<b>1,791,477.24</b>	<b>3,632,000.00</b>	<b>51,711.99</b>	<b>3,683,711.99</b>	<b>2,319,169.84</b>	<b>1,364,537.84</b>	<b>3,683,707.68</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>
3200	Frais de mission liés aux dépenses opérationnelles	939,500.00	76,270.35	1,015,770.35	1,015,770.35	100.00%	169,925.60	872,500.00	-18,195.65	854,304.35	845,844.75	0.00	845,844.75	99.01%	0.00
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 32 - Frais de mission liés aux dépenses opérationnelles</b>	<b>939,500.00</b>	<b>76,270.35</b>	<b>1,015,770.35</b>	<b>1,015,770.35</b>	<b>100.00%</b>	<b>169,925.60</b>	<b>872,500.00</b>	<b>-18,195.65</b>	<b>854,304.35</b>	<b>845,844.75</b>	<b>0.00</b>	<b>845,844.75</b>	<b>99.01%</b>	<b>0.00</b>
<b>Sous-total</b>	<b>Titre 3 – Dépenses liées à des activités opérationnelles</b>	<b>6,022,000.00</b>	<b>365,552.28</b>	<b>6,387,552.28</b>	<b>6,358,398.12</b>	<b>99.54%</b>	<b>2,114,559.37</b>	<b>5,522,000.00</b>	<b>365,552.28</b>	<b>5,887,552.28</b>	<b>4,243,838.75</b>	<b>1,627,300.32</b>	<b>5,871,139.07</b>	<b>99.72%</b>	<b>0.00</b>
<b>Total</b>	<b>Budget total disponible:</b>	<b>20,350,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>20,350,000.00</b>	<b>20,287,051.07</b>	<b>99.69%</b>	<b>2,660,493.75</b>	<b>19,850,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>19,850,000.00</b>	<b>17,626,557.32</b>	<b>1,627,300.32</b>	<b>19,253,857.64</b>	<b>97.00%</b>	<b>545,934.38</b>

## ii. Crédits liés à la réallocation de fonds reçus en 2011

Poste budgétaire	Description	Budget initial disponible pour engagements	Montant total des transferts	Budget final disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagé	Crédits d'engagement reportés à 2012	Budget disponible pour paiements	Montant total des transferts	Budget total disponible pour paiements	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits de paiement et d'engagement reportés à 2012	Crédits de paiement disponible Report
1112	Personnel local	0.00	50,299.27	50,299.27	9,564.22	19.01%	40,735.05	0.00	50,299.27	50,299.27	1,781.22	3.54%	7,783.00	48,518.05
<b>11</b>	<b>Total chapitre</b>	<b>0.00</b>	<b>50,299.27</b>	<b>50,299.27</b>	<b>9,564.22</b>	<b>19.01%</b>	<b>40,735.05</b>	<b>0.00</b>	<b>50,299.27</b>	<b>50,299.27</b>	<b>1,781.22</b>	<b>3.54%</b>	<b>7,783.00</b>	<b>48,518.05</b>
1300	Frais de missions et de déplacement	0.00	3,384.82	3,384.82	0.00	0.00%	3,384.82	0.00	3,384.82	3,384.82	0.00	0.00%	0.00	3,384.82
<b>13</b>	<b>Total chapitre</b>	<b>0.00</b>	<b>3,384.82</b>	<b>3,384.82</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>3,384.82</b>	<b>0.00</b>	<b>3,384.82</b>	<b>3,384.82</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>3,384.82</b>
<b>1</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>0.00</b>	<b>53,684.09</b>	<b>53,684.09</b>	<b>9,564.22</b>	<b>17.82%</b>	<b>44,119.87</b>	<b>0.00</b>	<b>53,684.09</b>	<b>53,684.09</b>	<b>1,781.22</b>	<b>3.32%</b>	<b>7,783.00</b>	<b>44,119.87</b>
2100	Matériel TIC	0.00	135.00	135.00	0.00	0.00%	135.00	0.00	135.00	135.00	0.00	0.00%	0.00	135.00
2103	Coûts des télécoms	0.00	18.12	18.12	0.00	0.00%	18.12	0.00	18.12	18.12	0.00	0.00%	0.00	18.12
<b>21</b>	<b>Total chapitre</b>	<b>0.00</b>	<b>153.12</b>	<b>153.12</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>153.12</b>	<b>0.00</b>	<b>153.12</b>	<b>153.12</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>153.12</b>
2330	Frais de contentieux	0.00	23,984.52	23,984.52	6,731.74	28.07%	17,252.78	0.00	23,984.52	23,984.52	3,124.55	13.03%	3,607.19	20,859.97
2350	Assurances diverses	0.00	388.00	388.00	0.00	0.00%	388.00	0.00	388.00	388.00	0.00	0.00%	0.00	388.00
<b>23</b>	<b>Total chapitre</b>	<b>0.00</b>	<b>24,372.52</b>	<b>24,372.52</b>	<b>6,731.74</b>	<b>27.62%</b>	<b>17,640.78</b>	<b>0.00</b>	<b>24,372.52</b>	<b>24,372.52</b>	<b>3,124.55</b>	<b>12.82%</b>	<b>3,607.19</b>	<b>21,247.97</b>
<b>2</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>0.00</b>	<b>24,525.64</b>	<b>24,525.64</b>	<b>6,731.74</b>	<b>27.45%</b>	<b>17,793.90</b>	<b>0.00</b>	<b>24,525.64</b>	<b>24,525.64</b>	<b>3,124.55</b>	<b>12.74%</b>	<b>3,607.19</b>	<b>21,401.09</b>
3150	ENP - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	0.00	7,125.50	7,125.50	7,125.50	100.00%	0.00	0.00	7,125.50	7,125.50	2,011.64	28.23%	5,113.86	5,113.86
<b>31</b>	<b>Total chapitre</b>	<b>0.00</b>	<b>7,125.50</b>	<b>7,125.50</b>	<b>7,125.50</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>7,125.50</b>	<b>7,125.50</b>	<b>2,011.64</b>	<b>28.23%</b>	<b>5,113.86</b>	<b>5,113.86</b>
<b>3</b>	<b>TOTAL:</b>	<b>0.00</b>	<b>7,125.50</b>	<b>7,125.50</b>	<b>7,125.50</b>	<b>100.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>7,125.50</b>	<b>7,125.50</b>	<b>2,011.64</b>	<b>28.23%</b>	<b>5,113.86</b>	<b>5,113.86</b>
	<b>Total source des fonds</b>	<b>0.00</b>	<b>85,335.23</b>	<b>85,335.23</b>	<b>23,421.46</b>	<b>27.45%</b>	<b>61,913.77</b>	<b>0.00</b>	<b>85,335.23</b>	<b>85,335.23</b>	<b>6,917.41</b>	<b>5.75%</b>	<b>16,504.05</b>	<b>78,417.82</b>

### iii. Crédits reportés de 2010 à 2011

Poste	Description	Engagements reportés de 2010 à 2011	Crédits de paiement reportables de 2010 à 2011	Paiements exécutés pour les crédits 2010 en 2011	Crédits de paiement de 2010 annulés en 2011
1112	Personnel local	1,140.00	1,140.00	1,040.00	100.00
1172	Frais d'organisation de stages à la Fondation	1,078.84	1,078.84	780.12	298.72
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	81,044.57	81,044.57	72,925.80	8,118.77
1180	Frais divers de recrutement	11,309.57	11,309.57	10,559.20	750.37
1183	Frais de déménagement	9,621.46	9,621.46	8,940.00	681.46
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 11 - Personnel en activité</b>	<b>104,194.44</b>	<b>104,194.44</b>	<b>94,245.12</b>	<b>9,949.32</b>
1300	Frais de missions et de déplacement	3,653.63	3,653.63	2,872.86	780.77
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 13 - Missions et déplacements</b>	<b>3,653.63</b>	<b>3,653.63</b>	<b>2,872.86</b>	<b>780.77</b>
1430	Service médical	16,550.00	16,550.00	13,231.81	3,318.19
1440	Formation interne	39,873.45	39,873.45	29,283.38	10,590.07
1490	Autres interventions	4,287.80	4,287.80	2,902.40	1,385.40
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 14 - Infrastructure à caractère socio-médical</b>	<b>60,711.25</b>	<b>60,711.25</b>	<b>45,417.59</b>	<b>15,293.66</b>
1700	Frais de représentation	3,161.50	3,161.50	2,554.50	607.00
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 17 - Frais de représentation</b>	<b>3,161.50</b>	<b>3,161.50</b>	<b>2,554.50</b>	<b>607.00</b>
<b>Titre 1</b>	<b>DÉPENSES concernant les personnes liées à la fondation</b>	<b>171,720.82</b>	<b>171,720.82</b>	<b>145,090.07</b>	<b>26,630.75</b>
2000	Location	2,290.00	2,290.00	2,290.00	0.00
2030	Nettoyage et entretien	13,904.10	13,904.10	12,905.00	999.10
2040	Aménagement des locaux	3,410.00	3,410.00	3,410.00	0.00
2050	Sécurité et surveillance	17,474.97	17,474.97	15,898.87	1,576.10
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 20 - investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires</b>	<b>37,079.07</b>	<b>37,079.07</b>	<b>34,503.87</b>	<b>2,575.20</b>
2100	Matériel TIC	63,072.88	63,072.88	62,901.96	170.92
2101	Développement et achat de logiciels	149,454.50	149,454.50	142,194.09	7,260.41
2102	Autres dépenses	3,469.81	3,469.81	2,191.81	1,278.00
2103	Coûts des télécoms	43,364.38	43,364.38	35,101.94	8,262.44
2104	Coûts des équipements de télécommunication	17,890.15	17,890.15	17,056.79	833.36
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 21 - Technologies de l'information et des communications</b>	<b>277,251.72</b>	<b>277,251.72</b>	<b>259,446.59</b>	<b>17,805.13</b>
2202	Location matériel bureautique	4,465.96	4,465.96	4,465.96	0.00
2210	Achat matériel bureautique	69,660.00	69,660.00	69,660.00	0.00
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 22 - Biens meubles et frais accessoires</b>	<b>74,125.96</b>	<b>74,125.96</b>	<b>74,125.96</b>	<b>0.00</b>
2300	Papeterie et fourniture de bureaux	9,611.68	9,611.68	7,579.86	2,031.82
2320	Diverses dépenses financières	271.83	271.83	0.00	271.83

Poste	Description	Engagements reportés de 2010 à 2011	Crédits de paiement reportables de 2010 à 2011	Paiements exécutés pour les crédits 2010 en 2011	Crédits de paiement de 2010 annulés en 2011
2330	Frais de contentieux	6,616.04	6,616.04	6,616.04	0.00
2350	Assurances diverses	3,119.08	3,119.08	1,507.50	1,611.58
2352	Frais divers	205.00	205.00	3.00	202.00
2355	Menues dépenses	2,480.00	2,480.00	646.40	1,833.60
2360	Publications au Journal officiel	3,276.60	3,276.60	0.00	3,276.60
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 23 - Dépenses courantes de fonctionnement administratif</b>	<b>25,580.23</b>	<b>25,580.23</b>	<b>16,352.80</b>	<b>9,227.43</b>
2400	Correspondance et frais de port	15,775.59	15,775.59	7,378.14	8,397.45
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 24 - Affranchissement et télécommunications</b>	<b>15,775.59</b>	<b>15,775.59</b>	<b>7,378.14</b>	<b>8,397.45</b>
2500	Frais de réunion du conseil de direction	44,949.16	44,949.16	42,597.19	2,351.97
<b>Sous-total</b>	<b>Chapitre 25 - Frais de réunion et de convocation</b>	<b>44,949.16</b>	<b>44,949.16</b>	<b>42,597.19</b>	<b>2,351.97</b>
<b>Titre 2</b>	<b>Immeuble, matériel et frais divers de fonctionnement</b>	<b>474,761.73</b>	<b>474,761.73</b>	<b>434,404.55</b>	<b>40,357.18</b>
<b>Total</b>	<b>Total crédits:</b>	<b>646,482.55</b>	<b>646,482.55</b>	<b>579,494.62</b>	<b>66,987.93</b>

Pour le titre 3, des engagements liés à la subvention de l'ETF, d'un montant total de 1 786 351,05 EUR, ont été reportés de 2010 à 2011. Ces engagements sont honorés au moyen des Crédits payés de 2011, et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant».

#### iv. Crédits affectés

Chapitre	Description	Crédits d'engagement			Crédits de paiement				
		Crédits d'engagement disponibles 2011	engagements 2011	% total engagé	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2012	Crédits de paiement final disponibles en 2011	Total des paiements 2011	% total payé	Crédits de paiements reportés à 2012
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2003	-	-		-	-	-		-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2004	476.78	-		476.78	4,521.20	4,053.42		467.78
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2005	703.47	703.47		-	703.47	-		703.47
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2006	5,734.34	5,467.34		267.00	34,990.64	30,803.90		4,186.74
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2007	-	-		-	2,229.03	2,229.03		-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2008	38,861.18	38,002.73		858.45	85,268.58	76,110.98		9,157.60
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2009	122,597.00	38,029.73		84,567.27	152,999.62	40,873.90		112,125.72
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2010	-	-		-	5,571.74	1,745.61		3,826.13
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2011	4,522.81	4,406.56		116.25	4,522.81	1,980.51		2,542.30
	<b>Total autres bailleurs de fonds:</b>	<b>172,895.58</b>	<b>86,609.83</b>	<b>50.09%</b>	<b>86,285.75</b>	<b>290,807.09</b>	<b>157,797.35</b>	<b>54.26%</b>	<b>133,009.74</b>
51	Ressources humaines - fonds disponibles les années précédentes	-	-		-	59,510.56	-	-	59,510.56
52	Voyages et indemnités journalières - fonds disponibles les années précédentes	-	-		-	124,098.17	-	-	124,098.17
53	Autres frais (visibilité et conférences/séminaires)	-	-		-	63,926.40	-	-	63,926.40
54	Activité d'acquisition pour la composante 3	-	-		-	-	-	-	-
55	Activité d'acquisition pour la composante 4	-	-		-	932.33	-	-	932.33
56	Audit financier	-	-		-	-	-	-	-
57	Imprévus	-	-		-	-	-	-	-
	<b>Total CE - convention MEDA-ETE:</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00</b>	<b>248,467.46</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>248,467.46</b>
<b>Total</b>	<b>Total budget disponible:</b>	<b>172,895.58</b>	<b>86,609.83</b>	<b>50.09%</b>	<b>86,285.75</b>	<b>539,274.55</b>	<b>157,797.35</b>	<b>54.26%</b>	<b>381,477.20</b>

## VI. TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ETF POUR 2011

Groupe de fonctions et grade	Tableau des effectifs 2011		Postes pourvus au 31 décembre 2011	
	Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires
AD 16				
AD 15				
AD 14		1		1
AD 13		4		
AD 12		4		5
AD 11		12		14
AD 10		4		1
AD 9		11		10
AD 8		5		6
AD 7		18		16
AD 6				1
AD 5		2		1
<b>Sous-total AD</b>	—	<b>61</b>	—	<b>55</b>
AST 11				
AST 10		4		
AST 9		6		6
AST 8		1		4
AST 7		6		8
AST 6		7		3
AST 5		1		3
AST 4		5		3
AST 3		2		5
AST 2		3		3
AST 1				
<b>Sous-total AST</b>	—	<b>35</b>	—	<b>35</b>
<b>Total</b>	—	<b>96</b>	—	<b>90</b>

En outre, l'ETF a 32 agents contractuels, 1 expert national en détachement et 2 agents locaux.

## ANNEXE I: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION EN 2011

---

<b>Commission européenne Président</b>	M. Jan TRUSZCZYŃSKI Directeur général DG Éducation et Culture
<b>Commission européenne Membre (réunion de juin)</b>	M <sup>me</sup> Ogendo HJORDIS Responsable de la gestion de la qualité Représentante DEVCO D.3 – Emploi, inclusion sociale, migration
<b>Commission européenne Membre</b>	M. Gerhard SCHUMANN-HITZLER Directeur DG Élargissement
<b>COMMISSION EUROPEENNE MEMBRE (réunion de novembre)</b>	M. Kristian SCHMIDT Directeur DG DEVCO DGA2 Développement humain et de la société
<b>COMMISSION EUROPEENNE SUPPLEANT (réunion de novembre)</b>	M <sup>me</sup> Hélène BOURGADE Chef d'unité Emploi, inclusion sociale, migration DG DEVCO DGA2
<b>Expert sans droit de vote</b>	M. Jean-François MEZIÈRES Directeur général délégué auprès du Directeur général des services Conseil régional du Centre
<b>Expert sans droit de vote</b>	M. Stamatias PALEOCRASSAS Vice-président du conseil d'administration École d'enseignement pédagogique et technologique Faros
<b>Expert sans droit de vote</b>	M <sup>me</sup> Sara PARKIN Directrice fondatrice Forum for the Future
<b>Autriche Membre</b>	M. Karl WIECZOREK Expert de haut niveau Département de la formation professionnelle Ministère fédéral de l'économie et du travail
<b>Autriche Suppléant</b>	M. Reinhard NÖBAUER Expert de haut niveau Enseignement et formation professionnels Ministère fédéral de l'éducation, des arts et de la culture
<b>Belgique Membre</b>	M <sup>me</sup> Micheline SCHEYS Chef de projet politique stratégique EFP Département de l'enseignement Ministère de la Communauté flamande
<b>Bulgarie Membre</b>	M <sup>me</sup> Valentina DEYKOVA Chef d'unité Unité de développement, d'analyse et d'évaluation des politiques Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sciences

<b>Bulgarie</b> <b>Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Emiliana DIMITROVA Chef de la division du développement et des perspectives Direction de l'enseignement professionnel et de la formation continue Ministère de l'éducation et des sciences
<b>Chypre</b> <b>Suppléant</b> (réunion de juin) <b>Membre</b> (réunion de novembre)	M. Elias MARKATZIIS Directeur de l'enseignement technique et professionnel Département de l'enseignement technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
<b>Chypre</b> <b>Suppléant</b> (réunion de novembre)	M <sup>me</sup> Panayiota SHAKALLI Inspectrice générale Enseignement technique et professionnel secondaire Ministère de l'éducation et de la culture
<b>République tchèque</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Helena ÚLOVCOVÁ Directrice adjointe Institut national de l'enseignement technique et professionnel
<b>République tchèque</b> <b>Suppléant</b> (réunion de novembre)	M. Jakub STAREK Directeur général suppléant du service de l'enseignement Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
<b>Danemark</b> <b>Membre</b>	M. Torben KORNBECH RASMUSSEN Directeur Secrétariat des affaires internationales
<b>Danemark</b> <b>Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Hanna DAM Conseillère spéciale Département Secrétariat international Ministère de l'éducation
<b>Estonie</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Külli ALL Conseillère Enseignement professionnel et formation des adultes Ministère de l'éducation et de la recherche
<b>Finlande</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Tarja RIIHIMAKI Conseillère d'éducation Département de la politique d'éducation et des sciences Ministère de l'éducation
<b>Finlande</b> <b>Suppléant</b>	M. Ossi V. LINDQVIST Ex-président du conseil finlandais d'évaluation de l'enseignement supérieur Université de Kuopio
<b>France</b> <b>Membre</b>	M. Maurice MEZEL Conseiller spécial Affaires internationales Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
<b>France</b> <b>Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Elisabeth ARNOLD Chargée de mission à la DREIC Direction des relations européennes et internationales et de la coopération Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
<b>Allemagne</b> <b>Membre</b>	M. Stefan SCHNEIDER Chef d'unité Questions générales et politique de l'éducation UE Bundesministerium für Bildung und Forschung

<b>Allemagne Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Ingrid MUELLER-ROOSEN Questions générales et politique de l'éducation UE Bundesministerium für Bildung und Forschung
<b>Hongrie Membre</b>	M. György SZENT-LÉLEKY Conseiller principal Département de la formation pour adultes et EFP Ministère des affaires sociales et du travail
<b>Irlande Membre</b>	M. Pat HAYDEN Administrateur principal Ministère des entreprises, du commerce et de l'emploi
<b>Irlande Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Ann Mary REDMOND Directrice exécutive Ministère des entreprises, du commerce et de l'emploi
<b>Italie Membre</b>	M. Alberto CUTILLO Ministre plénipotentiaire Direction générale de l'intégration européenne Ministère des affaires étrangères
<b>Italie Suppléant (réunion de juin)</b>	M. Luigi GUIDOBONO CAVALCHINI Président Services bancaires privés UniCredit
<b>Lettonie Membre</b>	M <sup>me</sup> Lauma SIKA Secrétaire d'État adjointe Ministère de l'éducation et des sciences
<b>Lettonie Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Dita TRIDAS Directrice Agence pour le développement de l'éducation
<b>Lituanie Membre</b>	M. Romualdas PUSVASKIS Directeur Département de l'enseignement professionnel et de l'enseignement et de la formation continus Ministère de l'éducation et des sciences
<b>Lituanie Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Giedre BELECKIENE Directrice Centre de méthodologie pour l'enseignement et la formation professionnels
<b>Luxembourg Membre</b>	M. Antonio DE CAROLIS Directeur adjoint à la formation professionnelle Service de la formation professionnelle Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
<b>Luxembourg Suppléant</b>	M. Nic ALFF Directeur à la formation professionnelle Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
<b>Malte Membre</b>	M. Philip VON BROCKDORFF Président Commission nationale de l'enseignement supérieur
<b>Malte Suppléant</b>	M. Richard CURMI Directeur Conseil des qualifications de Malte

<b>Pays-Bas</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Boukje SPIT Chef d'unité Innovation et information Direction de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences
<b>Pologne</b> <b>Membre</b>	M. Jerzy WISNIEWSKI Directeur adjoint Département des fonds structurels Ministère de l'éducation nationale
<b>Pologne</b> <b>Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Danuta CZARNECKA Directrice adjointe Département des programmes internationaux et de la reconnaissance des diplômes Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur
<b>Portugal</b> <b>Membre</b>	M. Nuno PESTANA Directeur général adjoint DGERT Ministère du travail et de la solidarité sociale
<b>Portugal</b> <b>Suppléant</b>	M. Francisco CANEIRA MADELINO Président du service public de l'emploi du Portugal Conseil de direction Institut pour l'emploi et la formation professionnelle
<b>Roumanie</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Liliana PREOTEASA Directrice générale Direction générale de l'enseignement et de l'apprentissage tout au long de la vie Ministère de l'éducation de la recherche, de la jeunesse et des sports
<b>République slovaque</b> <b>Membre</b>	M. Juraj VANTUCH Enseignant/chercheur Faculté de l'éducation Université Comenius
<b>Slovénie</b> <b>Membre</b>	M. Elido BANDELJ Directeur Institut de la République de Slovénie pour l'EFP
<b>Slovénie</b> <b>Suppléant</b>	M. Anton SIMONIC Conseiller spécial Affaires européennes Ministère de l'éducation, des sciences et des sports
<b>Espagne</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Rosario ESTEBAN BLASCO Responsable d'unité Sous-direction générale EFP Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports
<b>Espagne</b> <b>Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Gema CAVADA BARRIO Conseillère technique Sous-direction générale et conseils EFP Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports
<b>Suède</b> <b>Membre</b> <i>(réunion de juin)</i>	M. Shawn MENDES Administrateur Division de l'assistance financière des étudiants et de l'enseignement adulte Ministère de l'éducation et de la recherche
<b>Suède</b> <b>Suppléant</b> <i>(réunion de juin)</i>	M. Erik HENRIKS Conseiller spécial Département de l'enseignement secondaire supérieur Ministère de l'éducation et de la recherche

**Royaume-Uni**  
**Membre**

M<sup>me</sup> Nicola ARCHER  
Conseillère politique européenne  
Politique d'éducation de l'UE et écoles européennes  
Division Union européenne

**Royaume-Uni**  
**Suppléant**

M. Nick PRESTON  
Conseiller politique  
Multilateral Education and Skills Division (division de  
l'éducation et des compétences multiculturelles)  
Division Union européenne